

COMMUNE D'ESCHAU

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVE

1 - Identification de la collectivité : Mairie d'ESCHAU – 60 rue de la 1^{ère} Division Blindée
67114 ESCHAU - ☎ 03 88 64 03 76 – Courriel : mairie@eschau.fr

2 – Objet de la consultation : Appel à Manifestation d'Intérêt pour le financement, la construction et l'exploitation d'un parc solaire lacustre à ESCHAU

3 – Caractéristiques essentielles du projet :

↳ Durée de la Convention d'Occupation Temporaire : 40 ans à compter de la mise en service de l'installation

↳ Données du projet :

- Le périmètre du projet, d'une contenance totale d'environ 15 hectares. Le plan d'eau le long de la route d'Eschau au Sud de la N353, au lieu dit Neuhard. Ces parcelles appartiennent au domaine privé et public communal.
- PLU en cours de modification. L'emprise du projet sera classée en zone N7.

4 – Contenu du dossier

Pièces de la candidature

- Lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) signée par une personne ayant autorité pour engager la société candidate ou le groupement de sociétés candidat ;
- Formulaire DC2 « déclaration du candidat individuel ou membre du groupement » ;
- Un extrait K-bis ou document similaire datant de moins de 3 mois. En cas de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique (principaux actionnaires) et le rattachement au groupe du candidat ;
- Bilans et comptes de résultats pour les trois derniers exercices disponibles ou tout autre document reprenant les mêmes données, concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la procédure.
- Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité.

Pièces de l'offres

Un mémoire dont les pièces sont énoncées dans l'article 3.2 du Règlement de Consultation.

5 – Critères de jugement

L'Appel à Manifestation d'Intérêt est apprécié en fonction des critères énoncés dans l'article 4 du Règlement de Consultation.

6 – Date limite de réception des dossiers de candidature et d'offres : le jeudi 6 janvier 2022 à 12 heures.

Les dossiers des offres seront obligatoirement adressés à Monsieur le Maire d'ESCHAU sur le site <https://alsacemarchespublics.eu/>.

Aucun dépôt par courrier, par télécopie ou par mail n'est autorisé.

7 – Informations complémentaires : La procédure objet de la présente consultation, sera menée en application du principe d'égalité entre les candidats conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Une visite du site sera organisée le mardi 30 novembre 2021 à 15h00.